

L'an mil sept cent soixante et deux le vingt
 trois Novembre, après la publication des trois
 bans aux processions et messes paroissiales par
 le curé de la paroisse de Gomets la ville de Caen
 les habitants de un octobre dernier, les dix et quatorze
 Novembre present mois sans aucune opposition
 comme il nous a apparu par le certificat du
 Matthieu Lurc' de die Gomets. Les fiancailles faites
 d'hyer et après avoir pris leur consentement mutuel
 et vœux La Bénédiction Nuptiale ont été par nous
 eue du lieu Souverain Mariez en face de l'Eglise
 Jacques Charles Moye fils majeur de Jacques
 Moye fermier et de défunte Madeleine Lamineau
 de Paris et mère de la paroisse de Gomets la ville
 d'une part et Margueritte Madeleine Brierre
 fille majeure de Louis Brierre Marchal et de
 Marie Madeleine Cheron de Paris et mère de
 cette paroisse de Tannais d'autre part La dite

Celebration de mariage faite en presence
et du consentement des dits Moyes et Paroisse Paroisse
dudit marié et de la mariée et eulx en presence
de Louis Darnieuille Beaufre ~~Darnieuille~~ de
Jacques Brierre maréchal a Brie sous forges
de Martin Cheron maître de pension a Paris, de
Michel Loyez, de Louis Jacques Brierre, et de
Louis Brierre frere de la mariée soussignés.
avec Messire Louis Jacques Auffray vicairé en

Cette paroisse Marguerite madelaine
Brierre Charles moyes Jacques

Moye Louis Brierre Cheron

Jacques Brierre Darnieuille

Michel Loyez Louis Brierre

Louis Jacques Brierre Louis Jacq. Auffray

J. M. Boillauffroy

L'annuité de la paroisse de Brie sous forges